

## FORUM D'AGGLOMERATION

Monsieur Yves Le Breton  
Préfet de la Haute-Savoie  
8 rue du 30<sup>e</sup> Régiment d'infanterie  
F-74000 Annecy  
France

Genève, le 4 octobre 2022

Monsieur le Préfet,

Par lettre du 10 juin 2022, votre prédécesseur a répondu de manière détaillée à notre courrier du 8 avril 2022 au sujet de la rénovation de la ligne ferroviaire de la Vallée de l'Arve, et nous l'en remercions vivement.

Le Forum d'agglomération du Grand Genève a poursuivi son analyse des enjeux afférents à cette rénovation, et vous expose ici diverses considérations, centrées autour de l'idée d'une vision globale de la mobilité dans la région concernée.

Quels que soient par ailleurs les mérites pleinement avérés de la rénovation, il nous semble que, d'une part ses effets seront trop modestes en regard des coûts de l'opération et d'autre part, que la vue d'ensemble et la prise en compte de tout le réseau ferroviaire environnant sont lacunaires.

Les travaux envisagés reviennent essentiellement à une mise à niveau, certes hautement nécessaire, du tronçon concerné, mais n'incluent aucune réserve pour l'avenir. Par ailleurs il n'est pas prévu d'améliorer les temps de parcours, qui ont été fortement détendus lors de la mise en service du réseau Léman Express ; l'Autoroute Blanche exerçant une forte concurrence, ce facteur est important pour la clientèle. Déclarer, comme l'a exprimé un représentant de la SNCF lors d'une séance de concertation sur le projet, qu'« on ne nous l'a pas demandé », révèle une grande indifférence face aux demandes des usagers.

Rien n'indique non plus que la modernisation de la signalisation pourra accélérer les procédures de croisement dans les gares (également un facteur affectant les temps de parcours). Idéalement des îlots de croisement dynamique devraient être considérés en priorité ; il n'en est rien dans le projet.

Le tronçon ferroviaire entre La Roche-sur-Foron et Saint-Gervais-les-Bains est un « bout de ligne », alimenté par les lignes d'accès en provenance d'Annecy et d'Annemasse, elles-mêmes reliées à plusieurs autres lignes dans une configuration de réseau. L'investissement consenti pour ce tronçon ferroviaire ne pourra être rentabilisé qu'en améliorant également les lignes d'accès qui l'alimentent. A ce titre nous regrettons vivement l'absence de projets concrets concernant ces lignes d'accès.



L'état de vétusté des installations sur la ligne entre La Roche-sur-Foron et Annecy exclura, dans l'avenir proche, toute amélioration du service sur cette ligne, tant pour le cadencement que pour les temps de parcours. Sur le tronçon important entre Annemasse et La Roche-sur-Foron la signalisation est certes modernisée, mais le manque de points de croisement ne permet pas un cadencement homogène aux 30 minutes. On aura donc, après la modernisation entre La Roche et Saint-Gervais, une situation bancale dans laquelle les futures navettes jointes aux autres trains offriront une cadence régulière aux 30 minutes sur cette partie de la ligne, tandis que la partie entre La Roche et Annemasse continuera de ne permettre que le cadencement irrégulier de 17 + 43 minutes : mauvaises correspondances et pertes de temps pour les usagers. Là encore, une perte d'attractivité du rail.

Nous sommes bien conscients des limitations imposées, particulièrement en termes de financement et de priorisation des projets, qui sont bien décrites dans votre réponse. Toutefois, nous déplorons le manque de vision d'ensemble et d'ambitions entourant le projet considéré. Nous souhaitons que soit remédié aux déficiences notées, dans les meilleurs délais, de manière à augmenter significativement la part modale du rail en Haute-Savoie. Nous vous remercions par avance pour toute action de votre part pour faire valoir ces arguments auprès de vos divers partenaires dans les instances de décision.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération,

Le Bureau du Forum d'agglomération :

**Olivier Dufour**  
Président du Forum

**Isabel Girault**  
Présidente du collège  
environnement

**Nathalie Hardyn**  
Présidente du collège  
économie

**Michèle Tranda-Pittion**  
Vice-présidente du collège social  
et culturel

**Claude Farine**  
Vice-président du collège  
environnement

**Jean-Michel Thénard**  
Vice-président du collège  
économie